

## RD 5 - PHASE 1

OBSERVATIONS / QUESTIONS DES CITOYENS	REPONSES / REMARQUES
Eclairages publics empiètent sur les cheminements	Les dimensions règlementaires seront respectées
Créer un parking de 75 places en contradiction avec "la réduction de l'emprise routière actuellement dominante"	La volonté est d'inviter les lampaulais et ceux de passage à s'engager sur cette aire multimodale, afin d'éviter les stationnements anarchiques dans notre bourg
Pas de place pour les véhicules longs (fourgons, camping-car, mini-bus)	Erreur dans la lecture du plan : 13 places de 6,00 ml le long sont prévues
Emplacement pour les poubelles	Des zones de stockage en concertation avec le service déchets de la CCPI seront prévues
Les écluses vont créer des bouchons, du bruit, des pollutions dans la commune et empêcher les services d'urgence d'intervenir rapidement	Les écluses ont pour vocation de réduire la vitesse et de ce fait bruit et pollution inhérents; quant aux services d'urgence : D'après l'article du Code de la route R415-12 : <i>"En toutes circonstances, tout conducteur est tenu de céder le passage aux véhicules d'intérêt général prioritaires annonçant leur approche par l'emploi des avertisseurs spéciaux prévus pour leur catégorie."</i>
Demande de déplacement d'écluses et zones de stationnement	Nous avons interrogé A3 Paysages, tous les cas de figure ont été envisagés, cette requête ne peut être reçue favorablement.
Dénomination du projet "parking" uniquement	Ce projet global servira, comme un parking-relais, à y stationner sa voiture ou son vélo pour covoiter ou pour emprunter un réseau de bus. Il s'agit d'une aire Multimodale, et sera signalisée comme telle
Place pour les trottinettes électriques dans l'espace public	Le législateur y travaille, nous ne pouvons pas prendre de mesures coercitives à sa place
Des observations "personnelles" ont été émises	Nous privilégierons toujours l'intérêt commun et restons à l'écoute des riverains

Ce projet est le 1er de 3 phases. La nouvelle équipe municipale travaille de concert pour que le projet global ne nuise pas aux commerçants.